

DE ROUBAIX-TOURCOING

LA SOUDURE

Un moyen pratique de faire diminuer demain le prix du pain

Par suite de circonstances particulières à nos Régions Libérées, victimes aujourd'hui de la vie chère...

Mercrèdi, au marché de Paris, la clôture montrait une réduction de deux francs le quintal sur la veille...

Le même jour, à la Bourse de Lille, les cours oscillaient entre 81 et 82 francs...

On explique, ou plutôt on excuse ces différences en disant que le meunier local absorbe les disponibilités...

Par un délicieux euphémisme, les courtiers nous montrent les farines en sympathie avec les blés...

Or, en clôture d'hier, sur les divers marchés de France, les cours des farines dénotent un recul de 75 centimes sur les réalisations...

Le Nord sera-t-il toujours victime et sacrifié ? Nous sommes à l'orée d'une période particulièrement difficile...

L'ascension continue des cours des blés et des farines, dans le Nord de la France, fait entrevoir la hausse certaine et prochaine du prix du pain...

Un homme très au courant des transactions des grains et farines, dont il fait sa spécialité depuis de nombreuses années...

Les stocks et les producteurs qui se tiennent sur une réserve calculée, dans l'espoir d'une hausse progressive jusqu'à la soudure...

Ces blés du ravitaillement, blancs et tendres, en provenance de l'Australie, de l'Argentine, du Manitoba...

Elle ne saurait lui échapper et nous voudrions espérer qu'il ne manquera pas de la résoudre sans retard...

L'augmentation de la taxe de ce produit alimentaire de première nécessité pour les familles ouvrières...

Le souci de protéger l'Agriculture, pour favoriser son développement, ne saurait se concilier avec des conditions d'existence impossibles pour la masse laborieuse...

E. POLVENT.

Un tragique incendie dans un hôpital romain

Déjà dix-neuf cadavres ont été retirés des décombres

Rome, 13 mai. — Un incendie a éclaté dans la lavanderie de l'hôpital du Saint-Esprit. Le feu s'est propagé à une salle d'incurables...

Le bâtiment où étaient hospitalisés les incurables, s'est écroulé. A 4 heures, 19 cadavres avaient déjà été dégagés des décombres...

UN RECORD DE LENTEUR QUATRE KILOMETRES EN HUIT MOIS

L'administration des P.T.T. vient de battre, incontestablement, tous les records de lenteur.

Une lettre mise à la poste à Liévin, le 19 septembre 1921, vient de parvenir à son destinataire, à Lens, le 16 mai 1922.

Il faut évidemment que la poste ait effectué un transport de cette missive en escarot arithmétique pour arriver à un résultat aussi remarquable.

Un bonheur ne vient jamais seul...

Comment un Roubaisien éprouva la vérité de ce dicton

Nous avons annoncé, en janvier, l'extraordinaire fortune d'un Roubaisien, M. Foulon-Capart. Ayant hérité d'une vingtaine de mille francs, il apprit, le jour même qu'il se rendait chez le notaire...

La fortune continua à sourire à M. Foulon. A peine était-il entré en possession de son lot, qu'un sien oncle mourut, lui laissant un héritage rondet, constitué en partie, par une villa sise à Hellemmes.

Or, voici que cette villa se trouve sur un terrain que va exproprier la Compagnie du chemin de fer du Nord. Nul doute que cette expropriation ne procure encore au propriétaire un joli bénéfice.

Enfin, par un dernier caprice du sort, une des obligations de M. Foulon vient de sortir au tirage et lui a été remboursée à 10.000 francs.

C'est là, on le voit, une rare illustration du dicton: « Un bonheur ne vient jamais seul ».

AUJOURD'HUI Dernière Séance de la Conférence de Gènes

L'organisation de la Conférence de La Haye a été décidée hier

Gènes, 18 mai. — La commission numéro 1, dite politique, s'est réunie ce matin, à 11 heures 20, sous la présidence de M. Facta.

Toutes les puissances invitées à Gènes et qui fut partie de cette commission, étaient représentées à cette séance, à l'exception de la France, de la Belgique et de l'Allemagne.

Le texte définitif des résolutions soumises à la délégation russe y fut lu. M. Tchitchérine déclara que selon lui, le pacte de non-agression lie tous les Etats envers la Russie, comme il impose à ces mêmes Etats de ne pas s'attaquer entre eux.

M. Lloyd George émit alors une proposition d'ordre pratique, qui fut adoptée: « Le président de la conférence de Gènes sera chargé de se mettre en rapport avec le gouvernement hollandais pour tout ce qui concerne l'organisation de la conférence ».

M. Lloyd George termina en disant que la conférence de La Haye aura sa place dans l'histoire des destinées de l'Europe aux côtés et au même titre que la conférence de Gènes.

La dernière séance publique de la conférence aura lieu demain, vendredi matin, à 9 heures.

M. Lloyd George quittera Gènes à 3 heures 30, par train spécial. La délégation française quittera Gènes samedi matin, à 10 heures 55.

La Séance de Clôture

Gènes, 13 mai. — Au cours de la séance publique plénière qui clôturera demain la conférence de Gènes, M. Lloyd George prononcera un discours dans lequel il dénoncera la responsabilité des Soviétiques dans l'insuccès de la conférence.

M. Barthou parlera, ainsi que M. Facta, président de la conférence, et M. Tchitchérine.

M. Colrat présentera à la conférence les résolutions de la commission économique, qu'il présidera.

Les Interpellations à la Chambre Française

Paris, 13 mai. — Les colporteurs de la Chambre retrouvent, peu à peu, leur animation. Les conversations roulent entre députés et journalistes, sur les événements des vacances et leur répercussion parlementaire possible.

La conférence de Gènes et la prochaine réunion de La Haye dominent toutes les autres préoccupations.

Huit interpellateurs ont déjà annoncé leur intention de provoquer les déclarations du gouvernement à ce sujet: ce sont MM. Tardieu, Messier, Jean Molin, Marc Sangnier, Engerand, Albert Favre, Maurice Barrès et Cachin.

Il n'est pas encore possible de savoir si le débat s'engagera le premier jour de rentrée, mardi prochain, ou seulement le vendredi suivant, 26 mai.

L'issue n'en est pas douteuse. La presse unanime des députés reconnaissant que la thèse française brillamment soutenue a reçu la consécration des faits, la discussion n'en sera pas pour cela dénuée d'intérêt.

MM. Poincaré et Barthou seront appelés à donner les précisions tant sur l'« option » qui a été suivie, que sur celle qui sera observée dans l'avenir.

Les parisiens ne manqueront pas de pain

SI LES PATRONS FONT GREVE LES OUVRIERS TRAVAILLERONT

Paris, 18 mai. — Les ouvriers boulangers convoqués à la Bourse du Travail par le Syndicat des Boulangers de la région parisienne, qui adhèrent à la C.G.T., ont décidé de répondre à la menace de grève des patrons boulangers en assurant la fabrication du pain pour la population laborieuse.

Toutefois, ils exigent que le travail soit effectué avec le respect des lois sociales (travail de jour, journée de huit heures) et sous le contrôle du Syndicat.

LES MALADIES DE L'ESPRIT Vingt ans avec les Fous!

Le professeur Ravliart nous parle de quelques cas curieux d'allévation mentale

Psychiatre averti et distingué, M. le Professeur G. Ravliart, directeur, médecin en chef de la clinique départementale d'Esquermes-Lille a consacré à la médecine mentale la majeure partie de sa vie.

Au point de vue universitaire, il a créé l'enseignement de la médecine mentale à la Faculté de Lille. Au point de vue scientifique, il s'est placé grâce à ses publications et à ses travaux, parmi les maîtres de la psychiatrie française.

Depuis plus de 20 ans, M. le Dr Ravliart, étudie les maladies de l'esprit, c'est dire à quel point, il les connaît.

Une carrière aussi bien remplie que la sienne ne devait pas manquer d'être féconde en observations intéressantes. C'est pourquoi, à propos de quelques cas d'allévation mentale, qu'il a été donné d'observer.

La folie, nous dit, M. le Dr Ravliart, constitue un domaine immense qui ne sera jamais totalement exploré, j'ai vu durant ma longue carrière des dizaines de milliers de malades atteints à tous les degrés. Il m'arrive encore fréquemment malgré tout d'observer des cas nouveaux.

Le cerveau humain, foyer de la pensée, est un organe infiniment complexe. Il est d'ailleurs qu'une partie inséparable de la constitution que l'on appelle l'âme.

Un dérèglement survient-il pour des raisons de nature physique, la médecine étudie, le sang varié-lil dans sa composition chimique, introduit-il dans l'organe, des microbes ou des poisons, le cerveau étant lui-même plus ou moins mal conformé, il voit fonctionner hors du sillon, il délire, ou comme on dit communément: il déliré, ou comme on dit familièrement, sous mille formes, sous mille aspects.

Je ne vous parlerai pas de la folie en général le sujet serait trop vaste. Je me bornerai à vous entretenir d'une forme de la folie, la folie lucide nommée ainsi, à cause de l'apparence raisonnable de ceux qui en sont atteints.

Les « Revendicateurs »

Parmi les malades atteints de folie lucide on compte les revendicateurs. Le délire de « Revendication » survient chez des sujets s'imaginant avoir ou ayant réellement subi un dommage qui les amène à réclamer un dédommagement. Ils se caractérisent par l'idée fixe qu'on les a frustrés.

Ne vivent plus que pour leur idée, les malades entament alors contre les personnes, et contre certaines institutions, le cas échéant, une lutte qu'ils poursuivent inlassablement durant des années et au cours de laquelle ils se livrent souvent à des violences. J'ai vu pendant longtemps à Armentières, le prototype du genre.

Il délirait depuis plus de 10 ans, lorsqu'il nous arriva en observation médicale légale, inculpé de bris de clôture, port d'armes prohibées, et menaces de mort par écrit.

Dans un partage de famille se croyant frustré à tort, il écrivit plus de 800 lettres, adressées à des notaires, avocats, magistrats, au ministre de la justice, au Président de la République. N'obtenant pas satisfaction, il adressa au Procureur une lettre menaçante et dans des pancartes affichées partout, il exposa aux citoyens français, les vols, les détournements, les faux, et les abus de confiance commis par MM. les avocats, notaires et les magistrats accablés.

N'arrivant à rien il finit par menacer de mort un avoué et lance dans sa fenêtre un revolver chargé.

A la maison d'arrêt, il déclara qu'il recommencerait. A l'asile il protesta en disant que jusqu'à la mort il demanderait qu'on laisse la lumière sur l'injustice qui le « frappait ».

Les « Interprètes »

L'interprétation délirante constitue une autre forme de la folie lucide. Elle consiste en un raisonnement faux, ayant pour point de départ une sensation réelle, un fait exact, prenant une signification personnelle pour le malade. Fait capital, l'association de la raison et de la folie s'observe ici à un tel degré, que l'individu atteint apparaît tour à tour aliéné et sain d'esprit, et que la maladie peut s'allier aux qualités intellectuelles les plus brillantes.

Attention, la mémoire, la volonté, l'humeur de l'interprète, ne revêtent pas d'anomalies appréciables.

Pour autant le malade délirant, travestissant des faits réels, il voit des institutions et des mots à double sens, où il n'y en a pas.

J'ai connu une femme qui traversant une localité voyait des tonneaux partout. Ils avaient été mis sur son passage pour la traiter d'ivrognesse. A l'asile, les bouteilles placées sur les tables de la salle à manger avaient la même signification.

Pour un autre, une porte ouverte signifiait qu'il allait être chassé, un oignon présent, qu'il pleurerait toute sa vie.

Le mot délirant, qu'il surprit dans la conversation de maçon qui passait était

pour lui la preuve qu'un complot mortel se tramait contre lui. Un ouvrier sellier du Centre qui était venu échouer à Armentières, après avoir au cours d'une évolution détraquée parcouru la France et la Suisse se voyait constamment poursuivi par des ennemis qui voulaient l'empoisonner. Partout il trouvait de la « chicane » des « choses qui n'étaient pas de saison ».

Je ne dis rien de décevant, mais je vois clair. A voir les gens, ces choses pour vieillards !

Partout, où il allait dans ses pérégrinations, il avait un couteau sur lui. Il s'attendait toujours à tout ! Il voyait souvent des bicyclettes pour échapper à ses persécuteurs. Finalement il fut condamné à 4 mois de prison pour vol et interné d'abord à Tournai, puis à Armentières, où je le connus.

Un autre, un licencié-es-sciences physiques, aujourd'hui docteur, dans une lettre, d'une haute tenue littéraire, apparemment inspirées par le bon sens protestait avec la dernière énergie

contre le régime actuel. Il traitait avec compétence, des questions économiques et de la politique étrangère, mais dans la marche des événements il distinguait partout, son influence personnelle. La moindre difficulté se transformait en représailles exercées contre la France, à son insu.

A propos d'un intrus qui se présentait comme un agent provocateur il écrivait: C'est le maire de X... qui m'a envoyé ici, aussi ne tarderai-je pas à être ministre avec Briand et Viviani.

Une belle nuit, il s'évada de l'asile, et retourna chez lui, où il ne se laissa plus capturer. Il continua alors ses études et fut élu maire de sa commune, et mit en vente des « oeufs scientifiques » dont un prospectus vantait les vertus.

Réintégré à deux reprises différentes, il s'évada de nouveau, passa en Belgique et en Hollande.

De retour en France, c'est en cherchant à exercer illégalement la médecine près de St-Quentin, que ses attitudes bizarres attirèrent l'attention et le firent réintégré à Armentières.

Les persécuteurs amoureux

Je ne dois pas quitter cette forme morbide de la folie sans parler des persécuteurs amoureux. Ces aliénés sont des sujets qui interpellent dans un sens personnel, les moindres gestes faits en scène par des artistes hommes ou femmes.

Ils s'imaginent alors être aimés d'eux, les importunent, et finissent même par les menacer et les frapper.

J'ai vu quantité d'amoureux et d'amoureuresses d'artistes de théâtre, de médecins, et de journalistes qui appartenaient à cette catégorie.

L'homme qui se croit ressuscité

Dans la folie lucide intervient souvent dans des proportions variables un autre élément « l'imagination ».

De toutes pièces l'aliéné crée des chapitres entiers qui prennent place dans la collection de ses souvenirs et auxquels le malade croit véritablement.

L'un de ces aliénés me fit un jour un récit très détaillé de sa mort, de son autopsie, et de sa résurrection ! Aucun détail n'échappait à la mémoire du persécuté, qui était un garçon de bonne famille distingué d'apparence et avec lequel on pouvait longuement s'entretenir des questions les plus intéressantes. Ce jeune homme cependant prétendait être Georges I de Bourbon. Des mémoires expliquaient la substitution de son nom, à celui de Bourbon qu'il voulait porter.

Il n'écrivit pas moins de 737 lettres, dans le but d'affirmer ses droits à la couronne de France.

Comme un véritable homme d'affaires, dans ses lettres très correctement écrites il invoquait les articles de loi et la jurisprudence.

Dans les cas de ce genre, les réactions peuvent être beaucoup plus sérieuses et revêtir toute autre forme que celles de lettres revendicatives.

C'est parfois au poignard ou au revolver que ces malades ont recouru, pour attirer l'attention sur eux et faire prévaloir leurs droits.

Les hallucinés

Parmi les fous lucides, on rencontre aussi les sujets possédés par des hallucinations. Ces malades voient, entendent des personnes, ou des choses inexistantes.

Un de mes pensionnaires, un douanier, s'entendait partout interpellé et injurié, en catalan sa langue maternelle.

Grâce à des voix il avait perçu le mystère qui planait sur son existence, en attendant qu'il était Jésus Christ. Rien n'était plus curieux que d'entendre ce pauvre homme dire avec conviction, aux enfants qui

Un vieillard a été tué par son fils

Le drame s'est déroulé à la suite d'une discussion électorale

Lorient, 18 mai. — Un parricide a été commis au village de Bourg-les-Moines-en-Croëdin (Morbihan).

Un vieux fisserand, Olivier Fressais, 71 ans, a été tué par son fils, Jean-Marie, 35 ans, même profession.

Le drame s'est déroulé à la suite d'une discussion électorale, croit-on. Le parquet de Ploërmel s'est rendu sur les lieux et a arrêté le fils criminel.

L'indemnité de vie chère aux petits fonctionnaires

UN PROJET DE LOI EN PROLONGE LE PAIEMENT

Paris, 18 mai. — Le Conseil de Cabinet a chargé M. de Lasteyrie, Ministre des Finances, de préparer pour le déposer dès la rentrée du Parlement, sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi prolongeant le paiement de l'indemnité de vie chère aux petits fonctionnaires.

La Question des Réparations

L'Allemagne doit faire d'autres propositions

Paris, 18 mai. — Les documents fournis par M. Hermès à la commission des réparations, comprennent des comptes budgétaires relatifs à l'exercice en cours: de avril 1922, 31 mars 1923, desquels il résulte que le déficit budgétaire allemand est de 118 milliards et demi de marks-papier, mais ces documents ne contiennent évidemment pas les garanties nécessaires à l'obtention de crédits extérieurs; ils n'annoncent pas l'équilibre budgétaire, même dans le loin, et ne réalisent pas le contrôle que la commission des réparations veut instituer.

La commission ne pouvait pas se contenter d'une pareille base pour discuter avec M. Hermès.

Le ministre des Finances allemand a donc été prié hier de présenter d'autres propositions. Il en a aussitôt référé à son gouvernement.

Un incendie à Lille

La succursale du Crédit Commercial a subi de très importants dégâts

Un grave incendie dû croit-on à un court-circuit s'est déclaré de façon, tout à fait inopinée, hier soir vers 8 heures, en la succursale du Crédit Commercial de France, sise square Jusseu, 13 et qui devait s'éteindre le 29 mai.

Il ne s'y trouvait actuellement que des archives et l'on était en train d'emballer.

Avant que des secours n'aient été envoyés, le feu s'était communiqué à l'immeuble, la catastrophe monta au second étage et s'aperçut que le feu faisait rage en une pièce du second étage.

Immédiatement, par téléphone, elle manda les pompiers de la caserne Malou qui, sous le commandement du capitaine Viseur ne tardèrent pas à arriver.

De suite, on attaqua l'incendie qui avait gagné les combles du troisième étage.

Une fois de plus, les auto-pompes firent merveille. Des torrents d'eau déversés rapidement permirent de se rendre maître du sinistre qui aurait pu facilement prendre une importance exceptionnelle et menacer tout le quartier.

L'immeuble est en effet très vaste. La façade se prolonge environ sur 20 mètres et sa profondeur est très grande.

Au début de l'incendie un public nombreux accouru sur les lieux, gêna assez considérablement le service d'ordre. Il fallut même un piquet du 4^e d'infanterie pour évacuer la foule du jardin du Square Jusseu, où les personnes présentes ne se faisaient pas faute de pifneter les plate-bandes.

D'après ce que nous avons pu constater en pénétrant dans l'immeuble incendié, les dégâts causés par l'eau seront considérables. L'eau, en effet, ruissela de tous côtés, traversant plafonds et parquets. Plusieurs centaines de mille francs pour la réparation de cet immeuble seront probablement nécessaires. Jusque maintenant on n'a pu établir l'importance exacte des dégâts.

Le temps d'aujourd'hui

NUAGEUX ET DOUX

Vents de Sud-Ouest à Ouest modérés; ciel nuageux à très nuageux; belles éclaircies; encore quelques orages locaux à caractère orageux; température douce, le minimum de température sera d'environ 8°.

l'entouraient, qu'ils étaient devant le Bon Dieu.

Cet aliéné n'avait pas moins failli étrangler sa femme.

Certains hallucinés, les plus intelligents surtout ont été faits de s'apercevoir qu'on n'écoute pas leurs doléances. Leur défiance s'en accroît d'autant, ils s'isolent dans le mutisme et deviennent réticents.

Il est alors curieux de voir leurs facultés intellectuelles défailles dans l'interprétation des faits se montrer active, parfois même, brillante dans la dissimulation d'idées que le malade sait devoir être jugées fausses.

Un domestique lillois a dévalisé ses patrons

Il a été pris à Bruxelles avec une partie de son butin

M. le docteur Volturiez, demeurant 53, rue Jacquemars-Gielé, avait à son service, en qualité de valet de chambre, le jeune Henri Wincq, 16 ans et demi.

Jusqu'à ce jour, la conduite du jeune homme n'avait éveillé aucun soupçon, or, profitant de ce que M. et Mme Volturiez étaient partis en voyage pour une journée, le valet de chambre, muni de fausses clés, fouilla dans tous les meubles de l'habitation. Ses indélicates investigations furent des plus fructueuses.

Dans le tiroir d'un secrétaire placé dans la chambre du fils de ses maîtres se trouvait une somme de 550 francs, dont il s'approprié.

Dans le bureau de M. Volturiez, il découvrit une somme de 200 francs.

Continuant ses opérations, le gaillard se rendit dans la chambre de sa patronne. Mais il est probable que les clés dont il était muni, ne purent lui servir à ouvrir la porte de l'armoire à glace où se trouvaient renfermés des bijoux, car il dut aller au grenier y chercher un vilain croquet.

La cuisinière étant partie en course, Wincq en profita pour s'attaquer au buffet, qu'il déplaça. A l'aide de son outil il perça un trou et ensuite il réussit à faire sauter le panneau se trouvant en face du tiroir où étaient placés précisément les bijoux. Le voleur s'empara des bijoux qui s'y trouvaient et un à un, les vida de leur contenu: une alliance, deux bagues, une broche, un bracelet, une montre en or, le tout orné de pierres précieuses, disparurent ainsi dans ses poches.

Il remit ensuite le meuble en place afin de mieux cacher son exploit.

En effet, la cuisinière étant rentrée de course, ne s'aperçut de rien. Vers 3 heures de l'après-midi, le jeune homme, prétextant un malaise, quitta la maison de ses patrons, pour se rendre sol-disant chez ses parents, qui habitent rue des Jardins. Depuis, il ne reparut plus.

Ce n'est que le soir, en rentrant chez lui, que M. Claude Volturiez constata la disparition des 550 francs qui se trouvaient dans le tiroir de son secrétaire.

Ses soupçons se portèrent immédiatement sur le valet de chambre, qui n'était pas rentré, mais il attendit le retour de ses parents avant d'informer la police de ce qui se passait.

Quand ces derniers rentrèrent le soir, ils purent constater que le vol était beaucoup plus important qu'ils ne l'avaient d'abord supposé.

M. Volturiez se rendit alors au commissariat du 5^e arrondissement, où il déposa une plainte contre son jeune domestique. Les parents du jeune Wincq sont d'honnêtes ouvriers habitant Lille depuis une dizaine d'années. Ils sont profondément peinés des indélicatesses commises par leur enfant.

Arrêté!

Prévenue de ce vol, la police mobile envoya immédiatement le signalement du jeune homme dans toutes les directions, y compris en Belgique et au parquet de Bruxelles.

Jeudi après-midi, un garçon aux allures étranges entra au café S..., sis avenue de la Porte de Dal, à Saint-Gilles, et commanda des consommations.

Après avoir déposé l'argent dont il faisait preuve, le tenancier de l'établissement fut pris de soupçons et prévint la police sans retard.

En voyant arriver les agents, — Wincq, car c'était bien le valet de chambre lillois — sortit en toute hâte et héla une auto de louage, dans laquelle il prit à toute allure dans la direction de l'habitation.

Voyant l'homme leur échapper, les policiers prirent eux aussi une voiture et la poursuite commença.

Elle ne fut pas longue, car rejoint peu de temps après, Wincq appréhendé, était conduit au poste de Saint-Gilles, où, interrogé, il commença par protester énergiquement contre la mesure prise contre lui et à clamer son innocence.

La similitude des renseignements transmis, ne trompa pas longtemps le magistrat, qui fit fouiller incontinent le jeune voleur, sur lequel on trouva plusieurs milliers de francs et des bijoux provenant du vol.

Pressé de questions, le jeune vaurien finit par passer des aveux complets et fut immédiatement incarcéré.

Le parquet de Lille a été informé. Ainsi se termina la fugue du jeune homme, qui n'a pas profité longtemps du produit de son vol.

Le mécanicien du Paris-Cherbourg s'est tué en tombant sur la voie

Cherbourg, 18 mai. — Le train express n. 315, de Paris-Cherbourg, est arrivé avec une heure et quart de retard, par suite de la chute du mécanicien sur la voie, un peu avant l'arrivée en gare de Bueil. Le mécanicien, qui appartenait au dépôt de Caen, et où le crâne fracturé.

Le Programme des Travaux législatifs

Paris, 18 mai. — Le « Journal Officiel » de ce matin, qui publie l'ordre du jour de la séance de mardi prochain, donne aussi le programme des travaux législatifs de la session. Les principaux articles en sont: Le projet relatif au recrutement de l'armée dont le principe a été arrêté avant la séparation; le projet relatif au régime intérieur du pétrole; une proposition de loi sur les incompatibilités parlementaires.

Quant au budget, il occupera surtout l'activité de la commission des finances, mais il y a peu de chances que la discussion en puisse commencer bientôt.

Différentes autres affaires, notamment celle des polices d'Alsace pourraient revenir sur le tapis.

Trois interpellations de MM. Léon Daudet, Vallat et Bouille ne semblent pas avoir beaucoup ému les milieux parlementaires. Les questions de politique extérieure l'emportent sur toutes les autres.